

FORMULAIRE N

INFORMATIONS SUR LES ASPECTS TECHNIQUES LIÉS À LA TENUE D'UNE VIDÉOCONFÉRENCE OU À L'UTILISATION D'AUTRES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION À DISTANCE

(Article 12, paragraphe 4, et article 20 du règlement (UE) 2020/1783 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2020 relatif à la coopération entre les juridictions des États membres dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou commerciale (obtention des preuves) ⁽¹⁾]

1. Numéro de référence de la juridiction requérante (*)

2. Numéro de référence de la juridiction requise/de l'organisme central/de l'autorité compétente (*)

3. Nom de la juridiction requérante (*)

4. Nom de la juridiction requise/de l'organisme central/de l'autorité compétente (*)

5. Données techniques de la juridiction requérante:
 - 5.1. RNIS (*):

 - 5.2. IP:

 - 5.3. Tél. de la salle du tribunal : (*)

 - 5.4. Autres informations:

6. Forme de connexion privilégiée (si plusieurs options ont été remplies au point 5):

7. Date(s) et heure(s) de connexion privilégiée(s):
 - 7.1. date:

 - 7.2. heure ⁽²⁾

8. Date(s) et heure(s) privilégiée(s) pour la connexion d'essai:
 - 8.1. date:

 - 8.2. heure ⁽²⁾

 - 8.3. personne de contact pour la connexion d'essai ou toute autre assistance technique:

 - 8.4. langue de communication
 - Bulgare(bg)
 - Tchèque(cs)
 - Danois(da)
 - Allemand(de)
 - Grec(el)
 - Anglais(en)
 - Espagnol(es)
 - Estonien(et)
 - Finnois(fi)
 - Français(fr)
 - Croate(hr)

Hongrois(hu)
Italien(it)
Lituanien(lt)
Letton(lv)
Maltais(mt)
Néerlandais(nl)
Polonais(pl)
Portugais(pt)
Roumain(ro)
Slovaque(sk)
Slovène(si)
Suédois(sv)
Autre

8.5. numéro de téléphone à utiliser en cas de difficultés techniques lors de la connexion d'essai ou de la mesure d'instruction:

9. Informations sur l'interprétation:

9.1. Une assistance pour trouver un interprète est requise:

9.2. Langues concernées

Bulgare(bg)
Tchèque(cs)
Danois(da)
Allemand(de)
Grec(el)
Anglais(en)
Espagnol(es)
Estonien(et)
Finnois(fi)
Français(fr)
Croate(hr)
Hongrois(hu)
Italien(it)
Lituanien(lt)
Letton(lv)
Maltais(mt)
Néerlandais(nl)
Polonais(pl)
Portugais(pt)
Roumain(ro)
Slovaque(sk)
Slovène(si)
Suédois(sv)
Autre

10. Informations relatives à l'enregistrement ou non de la mesure d'instruction ⁽³⁾:

10.1. oui
10.2. non

11. Autres informations:

Fait à:

Date:

Signature et/ou cachet ou signature électronique et/ou cachet électronique:

(¹)JO L 405 du 2.12.2020, p. 1.

(*)Facultatif.

(²)Heure locale de l'État membre requis.

(³)Par exemple, enregistrement en ligne ou transcription de la mesure d'instruction.